



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conséquences de la hausse du prix des matières premières et pénurie

Question écrite n° 40183

Texte de la question

M. Pierre Cordier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les légitimes inquiétudes des artisans et des petites et moyennes entreprises ardennaises du secteur du BTP suite à la flambée des prix des matières premières. En effet, le prix des matières premières a considérablement augmenté ces derniers mois, notamment certains métaux comme l'acier, le cuivre, le fer et le zinc. Cette augmentation des prix s'accompagne d'importantes difficultés d'approvisionnement en matériaux, les fournisseurs ne parvenant même plus à communiquer des dates estimatives de livraison. Les contrats entre les entreprises et leurs clients sont fragilisés par cette situation puisque les conditions dans lesquelles ils ont été signés ont changé. Les entreprises françaises sont de plus en plus délaissées par leurs fournisseurs européens qui choisissent de se tourner vers les acheteurs américains pour bénéficier de marges plus confortables. Bien que les carnets de commandes soient remplis, certaines entreprises des Ardennes risquent d'être contraintes de recourir au chômage partiel faute de pouvoir alimenter les chantiers en matériaux et autres produits de construction. Cette perte de rentabilité et l'imprévisibilité actuelle du marché des matières premières rendent indispensable une adaptation des délais de validité des devis auprès du Conseil national de la consommation (CNC) pour ne pas faire peser tout le poids des aléas économiques sur les entreprises. Il souhaite par conséquent connaître les mesures que le Gouvernement envisage de prendre en urgence pour stabiliser le marché des matières premières en France et permettre ainsi aux entreprises d'envisager l'avenir plus sereinement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cordier](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40183

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 octobre 2021

Question publiée au JO le : [20 juillet 2021](#), page 5670

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)